



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

## Un nouvel écrin pour l'accueil parascolaire au Landeron



**GERANCE - FIDUCIAIRE**  
CARRE-NOIR Sarl

*Gérance:*

On loue - On gère - On vend

*Fiduciaire:*

Déclaration d'impôt - Comptabilité  
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

*Le nouveau bâtiment parascolaire du Landeron, inauguré lors d'une cérémonie marquant la fin du chantier, se distingue par son architecture lumineuse et écologique, intégrant 1'200m<sup>3</sup> de bois local. Construit en quinze mois, il offrira dès février un cadre chaleureux et fonctionnel à une centaine d'enfants sous la gestion de l'association Part-Âges. Pensé pour répondre aux besoins des plus jeunes, il allie confort, durabilité et modernité, avec des espaces adaptés aux jeux, au repos et aux repas. Le respect des délais et du budget a été salué unanimement. Une journée portes ouvertes en mai permettra à la population de découvrir cette réalisation, comme nous l'explique Claude Perrenoud en page 15.*

**messeiller**  
Lakeside Printhouse  
www.messeiller.ch



Editeur du Bulcom  
**BULCOM**

**Boostez votre  
communication!**

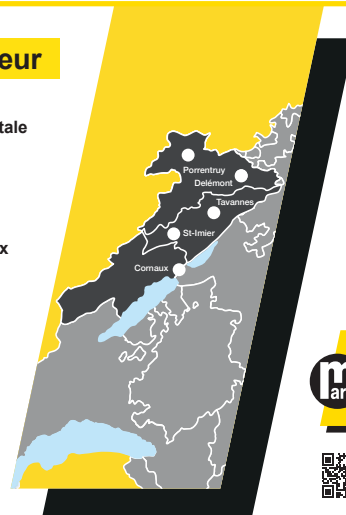
Cet emplacement publicitaire  
est fait pour vous

Messeiller SA  
Place de la Fontaine 1  
Case postale 142  
2034 Peseux  
032 756 97 93  
annonces@bulcom.ch

### Votre éco-construteur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



**Marti** arc jura





## AVIS OFFICIELS des communes

### LE LANDERON



#### HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LA SEMAINE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2025

Merci de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit du lundi 24 au vendredi 28 février 2025.

Jours	Matin	Après-midi
Du lundi au vendredi	9h00 – 12h00	Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande).  
L'administration communale

### LE LANDERON



#### RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

##### Livraison de repas chauds à domicile

Le home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

**Pour renforcer notre équipe, nous aurions encore besoin de personnes pour la livraison des mardis et samedis (mois pairs). Les livraisons sont donc à effectuer un mois sur deux.**

**Une indemnité de CHF 2.00 par repas livré est attribuée au bénévole qui met son véhicule et temps à disposition.**

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032 752 14 14 ou par e-mail: info@mon-repos.ch.

**Votre engagement compte, grand merci!**

### LE LANDERON



#### LE KIOSQUE À MUSIQUES DE LA RTS FAIT HALTE AU LANDERON!

Le célèbre Kiosque à Musiques de la RTS s'installe au Landeron le samedi 22 février.

**Lieu:** Aula du C2T (Centre des 2 Thielles)

**Horaire:** 10h40 – 12h30

##### Entrée libre

Cette émission emblématique, animée par la RTS, mettra en lumière des artistes locaux:

**École de musique du Landeron**

**Junior Tshaka**

**Raphaël Weber**

**La Cécilienne**

**Chœur d'hommes Acapel'HOM**

Un moment unique à ne pas manquer pour découvrir la richesse musicale de notre région et partager un instant chaleureux avec les artistes. Nous vous attendons nombreux pour soutenir nos talents locaux!

Le Comité du 700<sup>e</sup>

### LE LANDERON



#### DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT (DDTE)

##### Service de l'aménagement du territoire

##### Procédure fédérale d'approbation des plans

##### Mise à l'enquête publique

**Commune:** du Landeron

**Lieu:** 2525 Le Landeron

**PF 1085**

- S-2492262.1 Station transformatrice Landeron Église
  - Nouvelle construction sur la parcelle n° 6970
  - Suppression de S-073360 Landeron Église
  - Coordonnées: 2571653/ 1211495
- L-0226744.3 Ligne souterraine 17 kV entre les stations Landeron Faubourg et Landeron Église
  - Reprise et prolongement du câble existant (L-226744) pour alimenter la nouvelle station Landeron Église
- L-0144176.2 Ligne souterraine 17 kV entre les stations Landeron Église et STEP Landeron
  - Reprise et prolongement du câble existant (L-144176) pour alimenter la nouvelle station Landeron Église
- L-0144177.2 Ligne souterraine 17 kV entre les stations Landeron Ville et Landeron Église
  - Reprise et prolongement du câble existant (L-144177) pour alimenter la nouvelle station Landeron Église

Les demandes d'approbation des plans susmentionnées ont été soumises à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI par et au nom de Groupe E SA, Route de Morat 135, 1763 Granges-Paccot.

Les dossiers relatifs au projet, seront mis à l'enquête, du 21 février jusqu'au 24 mars 2025 dans la commune du Landeron.

Les dossiers sont également disponibles pour consultation en ligne, à l'adresse suivante: <https://esticonsultation.ch/pub/4768/8e6969c8>, et ce pendant le délai de mise à l'enquête.

Seuls font foi les dossiers mis à l'enquête dans la commune mentionnée ci-dessus.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEx). Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque a qualité de partie en vertu de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) peut faire opposition auprès de **l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, Projets, Route de la Pâla 100, 1630 Bulle**. [[Cette opposition pourra se faire soit par écrit, soit par voie électronique. Dans ce dernier cas, l'opposition doit satisfaire aux prescriptions pour les communications électroniques et notamment être munie d'une signature électronique qualifiée (cf. art. 5 à 7 de l'ordonnance sur la communication électronique dans le cadre de procédures administratives [RS 172.021.2])].

Toute personne qui n'a pas fait opposition dans les délais est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEx peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel:

- a. les oppositions à l'expropriation;
- b. les demandes fondées sur les art. 7 à 10 LEx;
- c. les demandes de réparation en nature (art. 18 LEx);
- d. les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEx);
- e. les demandes d'indemnité d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

Inspection fédérale des installations à courant fort  
Projets

Route de la Pâla 100 - 1630 Bulle



## IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

**Adresse:** Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Pesieux  
032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Publicité:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

**Mise en page:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Rédaction:** Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

**Responsable d'édition:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Abonnement:** 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

**www.bulcom.ch - www.messeiller.ch**

## AVIS OFFICIELS des communes

### LE LANDERON



#### AVIS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES (LOGEMENTS POUR HABITATION ET LOCAUX COMMERCIAUX)

Nous demandons à tous les propriétaires de bien vouloir annoncer tout changement de locataire selon les articles 15 et 17 de la loi concernant l'harmonisation des registres officiels de personnes et le contrôle des habitants (LHRCH); ceci afin que les listes des habitants landeronnais et des entreprises ou indépendants sis sur la commune du Landeron soient mises à jour.

**Art. 15** *En vue de l'introduction et de la mise à jour de la numérotation des logements, les propriétaires-bailleurs ou leurs mandataires chargés de la gérance (désignés ci-après: les propriétaires) sont tenus de fournir la liste, par bâtiment, des logements et de leurs locataires.*

**Art. 17** *Les propriétaires sont tenus d'annoncer au service communal du contrôle des habitants l'arrivée ou le départ de locataires, en indiquant les numéros des bâtiments et des logements concernés, même en cas de déménagement au sein du même bâtiment ou groupe de bâtiments, ainsi qu'en cas de réunion ou de division de logements.*

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.  
L'administration communale

### CORNAUX



#### ARRÊTÉ

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,  
Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984,  
Le Conseil communal de Cornaux informe les électeurs et électrices  
De l'objet adopté par le Conseil général lors de sa séance ordinaire du 10 février 2025, soit:

#### Intitulé de l'arrêté:

1. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 60'000.00 pour diverses études.

**Le délai référendaire prévu par la loi prendra fin le mercredi 2 avril 2025.**

Cornaux, le 21 février 2025

CONSEIL COMMUNAL

### CHÂTELLENIE DE THIELLE



#### FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE LE 1<sup>ER</sup> MARS 2025

Nous informons la clientèle que la déchetterie intercommunale à Cornaux sera fermée le: **Samedi 1<sup>er</sup> mars 2025**

L'horaire habituel reprendra le mardi 4 mars 2025 à 9h00.

### LIGNIÈRES



#### FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du:

**Lundi 3 mars au mardi 11 mars 2025**

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

Réouverture du guichet à partir du mercredi 12 mars 2025, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 8h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Administration communale

### CORNAUX-CRESSIER-LATÉNA-LE LANDERON-LIGNIÈRES



#### ÉLECTIONS CANTONALES DU 23 MARS 2025

##### CORNAUX

#### Local de vote

Maison de Commune  
Clos St-Pierre 1

#### Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

#### N° téléphone

032 886 45 10

##### CRESSIER

#### Local de vote

Administration communale  
Rue Vallier 4

#### Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

#### N° téléphone

032 886 51 60

##### LATÉNA

#### Local de vote

Maison de Commune  
Grand'Rue 35, Saint-Blaise

#### Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

#### N° téléphone

032 886 65 20

##### LE LANDERON

#### Local de vote

Aula du Centre administratif  
Rue du Centre 6

#### Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

#### N° téléphone

032 886 48 60

##### LIGNIÈRES

#### Local de vote

Maison de Commune  
Place du Régent 1

#### Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

#### N° téléphone

032 886 50 30

#### Vote des malades à domicile

Les électrices et électeurs âgé-es, malades ou handicapé-es qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, **jusqu'au dimanche matin 23 mars 2025 à 11h00 au plus tard.**

CONSEILS COMMUNAUX

### CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES



#### COMMANDES D'ATTESTATIONS AU TRAVERS DU GUICHET UNIQUE

Toute personne qui souhaite un document émanant du contrôle des habitants a la possibilité de l'obtenir, via le Guichet unique.

Les documents suivants sont disponibles

- Attestation de domiciliations avec historique
- Attestation de domicile
- Attestation de séjour (secondaire)

**Comment s'inscrire au Guichet unique?** [www.guichetunique.ch](http://www.guichetunique.ch) ou en téléchargeant gratuitement l'application mobile « Guichet unique » sur les stores Google et Apple.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de votre contrôle des habitant-es.

CORNAUX tél. 032 886 45 10

CRESSIER tél. 032 886 51 60

LATÉNA tél. 032 886 65 20

LE LANDERON tél. 032 886 48 60

LIGNIÈRES tél. 032 886 50 30

# C Innov'Car

Réparations mécaniques toutes marques  
Vente de véhicules neufs et d'occasions  
Stockage de roues hiver/été Fr. 40.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62  
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch

guichet  
unique.ch 



## AVIS OFFICIELS des communes

### LATÉNA



#### APPEL D'OFFRE

#### MAISON DE SANTÉ DE LA RIVE-DE-L'HERBE

La commune de Laténa lance un appel d'offres pour la location de surfaces afin de créer une maison de la santé dans le bâtiment de l'ancien collège de la Rive-de-l'Herbe, à Saint-Blaise (NE).

#### Un projet au service de la santé locale

Construit en 1896, ce bâtiment historique n'est plus utilisé à des fins d'enseignement depuis 2021. Afin de lui donner une nouvelle vocation, les autorités communales souhaitent le transformer en un pôle de santé dynamique et moderne. Les travaux de transformation sont d'ores et déjà financés et le permis de construire a été obtenu.

D'une surface de 330 m<sup>2</sup> par étage, le bâtiment comprend quatre niveaux divisibles selon les besoins des locataires. Idéalement situé au bord du lac de Neuchâtel, à proximité de la gare et des transports publics, le site bénéficie d'une accessibilité optimale. Une vingtaine de places de stationnement sont également mises à disposition.

#### Conditions de participation

L'appel d'offres est ouvert aux professionnel·les de la santé (médecins, paramédicaux, etc.). Les candidat·es devront fournir un dossier comprenant :

- Un concept de projet et une motivation détaillée
- Des références
- Les CV et certificats des professionnels engagés

#### Critères de sélection

La commune privilégiera :

- Un locataire unique pour l'ensemble du site, mais admettra des baux distincts sous réserve d'une complémentarité des activités.
- Des projets favorisant la mobilité durable et les transports en commun.
- Une offre de soins diversifiée et optimisant l'utilisation des surfaces disponibles.

#### Calendrier de l'appel d'offres

- **Publication de l'appel d'offres**: 17 février 2025
- **Visite du site**: début mars 2025
- **Délai de transmission des questions**: 14 mars 2025
- **Réponses aux questions**: avant le 25 mars 2025
- **Dépôt des candidatures**: au plus tard le **31 mars 2025 à 17h00**
- **Analyse des candidatures et discussions**: jusqu'au 31 mai 2025
- **Adjudication**: 5 juin 2025
- **Signature des baux**: 30 juin 2025
- **Mise à disposition des locaux**: 30 septembre 2026

#### Retrait du dossier et dépôt des candidatures

Le cahier des charges est disponible dès le 17 février 2025 et peut être retiré auprès du service des bâtiments ou téléchargé sur le site officiel :

[commune-latena.ch/page/maison-sante-rive-lherbe](http://commune-latena.ch/page/maison-sante-rive-lherbe)

Les dossiers complets doivent être envoyés avant le **31 mars 2025 à 17h00** à :

#### Conseil communal de Laténa

#### Service des bâtiments

#### Auguste-Bachelin 4

#### 2074 Marin-Epagnier

#### Renseignements et contact

Pour toute demande d'information complémentaire, veuillez contacter :

**M. Laurent Amez-Droz** | [laurent.amez-droz@ne.ch](mailto:laurent.amez-droz@ne.ch), 079 827 96 02

### LATÉNA



#### PROCHAINES ÉLECTIONS CANTONALES

En vue des élections cantonales du 23 mars, nous vous informons que les listes définitives des candidat·es sont désormais disponibles.

Toutes les informations relatives à ces élections sont accessibles sur :

[www.ne.ch/autorites/CHAN/CHAN/elections-votations/EC25/Pages/accueil.aspx](http://www.ne.ch/autorites/CHAN/CHAN/elections-votations/EC25/Pages/accueil.aspx)



### LATÉNA



#### ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA FIXATION DE LA TAXE DE BASE SERVANT À FINANCER LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le Conseil communal de la commune de Laténa,

Vu l'arrêté concernant le financement de l'élimination des déchets des ménages et des entreprises, du 6 novembre 2024,

Vu le budget 2025 du chapitre 73,

#### arrête :

Personnes

physiques

#### Article premier

La taxe de base servant à financer le traitement des déchets due par les personnes physiques est de CHF 90.00 par an et par unité de ménage d'une personne (taxe de base prélevée sur les ménages), hors TVA.

Cette taxe est pondérée selon l'échelle d'équivalence ci-après :

Ménage de 1 personne	CHF 90.00 (taxe de base), hors TVA
Ménage de 2 personnes,	1.8 de la taxe de base, hors TVA
Ménage de 3 personnes;	2.4 de la taxe de base, hors TVA
Ménage de 4 personnes;	2.8 de la taxe de base, hors TVA
Ménage de 5 personnes ou plus;	3.0 de la taxe de base, hors TVA

Résidences

secondaires

#### Art. 2

Une taxe est facturée aux propriétaires de résidences secondaires et par unité, y.c. aux résidents permanents du camping, à raison de CHF 90.00 hors TVA, par année, quelle que soit la durée d'occupation.

Etablissements,

commerces

et entreprises

#### Art. 3

<sup>1</sup>La taxe de base due par les établissements, commerces et entreprises (ci-après : les entreprises) correspond à un :

- forfait annuel de CHF 120.00 hors TVA pour les petites entreprises (entreprises au sac et entreprises produisant un volume annuel de déchets inférieur à 1'000 kg)
- forfait annuel de CHF 240.00 hors TVA pour les moyennes entreprises (entreprises produisant un volume annuel de déchets compris entre 1'000 et 5'000 kg)
- forfait annuel de CHF 360.00 hors TVA pour les grandes entreprises (entreprises produisant un volume annuel de déchets supérieur à 5'000 kg)

<sup>2</sup>Les volumes évacués l'année précédente servent de base à la détermination de la taxe.

Entrée en vigueur,

sanction,

abrogation

#### Art. 4

<sup>1</sup>Le présent arrêté, qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025, sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat.

<sup>2</sup>Il abroge et remplace toute disposition antérieure contraire.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,

D. Rotsch

Arrêté sanctionné par arrêté du Conseil d'Etat, le 12 février 2025

Le secrétaire,

R. Mauri

### LATÉNA



#### NOCTAMBUS

Dans le canton de Neuchâtel, plusieurs services de bus différents permettent aux noctambules de se déplacer en toute sécurité durant les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.

C'est le moyen le plus sûr pour les amoureux et amoureuses de la nuit de rentrer à la maison. Sur le littoral et vers les vallées, le plus connu de ces bus nocturnes est le Noctambus, dont les premières dessertes remontent à 1999.

Retrouvez l'horaire et parcours sur : <https://www.neuchatelville.ch/sortir-et-decouvrir/transport-et-deplacement/noctambus/>

Vous pouvez acquérir des carnets Noctambus auprès de votre administration communale au prix de 35 francs les 6 courses (dont une gratuite).



## AVIS OFFICIELS des communes

### LATÉNA

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 21.02.25 au 24.03.25  
Publication FAO n° 8

#### Dossier SATAC n° 119716

Parcelle(s) et coordonnées: 1115 - Enges; 1211852/2568006

Situation: Chemin des Brisecou 39

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure

Requérant(s): Jâmes et Isabelle Beuret, 2073 Enges

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisation(s) spéciale(s): Zone S2el

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA

#### VENTE DE VERRES LATÉNA

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en vente d'une édition spéciale de verres ornés du logo de notre commune! Disponibles dès ce jour, ces verres sont en vente au guichet de la population à Saint-Blaise. Vous pouvez vous procurer un carton de **6 verres au prix de 30.00 francs**. Les verres ne seront pas vendus à l'unité.



### LATÉNA

#### FERMETURE DU CENTRE SPORTIF D'HAUTERIVE

Le Centre Sportif sera fermé le samedi 1<sup>er</sup> et le dimanche 2 mars 2025 en raison de l'Indépendance neuchâteloise.

Merci de votre compréhension.

### LATÉNA

#### HORAIRE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'administration communale de Laténa modifie ses horaires durant les vacances scolaires comme suit:

- Du lundi 24 au vendredi 28 février les guichets seront ouverts uniquement le matin, de 8h30 à 12h00.

Cette modification s'applique également aux services intercommunaux (l'Agence AVS/ AI de l'Entre-deux-Lacs, le guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs, ainsi que le Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs).

Par ailleurs, l'horaire des antennes de proximité est aussi impacté:

- Pas d'ouverture mardi après-midi 25 février à Marin
- Pas d'ouverture jeudi après-midi 27 février à Hauterive.

Aucune permanence téléphonique n'est assurée les après-midis.

L'horaire habituel reprendra à partir du **lundi 3 mars 2025**.

Merci de votre compréhension.

**LATÉNA**  
**LES VACANCES DU TROGLO!**  
Du lundi 24 février au vendredi 28 février 2025

**- ACCUEIL LIBRE de 14h à 17h30 -  
Gratuit et sans inscription / Goûter offert**

**Du 24 au 28 février 2025,  
le Troglo passe en mode vacances !  
Activités dès 14h30**

**Lundi 24 : Projection d'un film (+ pop-corn)**

**Mardi 25 : • Jeux sportifs à la salle de gym  
du collège Billeter  
• Au Troglo : Perles à repasser  
(création)**

**Mercredi 26 : Poires feuilletées  
au chocolat (pâtisserie)**

**Jeudi 27 : Toupies à corde (création)**

**Vendredi 28 : Les loups-garous (jeu)**

Jeux, sport, cuisine,  
art visuel, création :  
une semaine  
d'activités ludiques  
et variées !

**DATES**  
Du 24 au 28 février

**HORAIRE**  
14h - 17h30

**ÂGE**  
8-12 ans

**TARIF**  
Gratuit

**INFOS**  
[www.troglo.ch](http://www.troglo.ch)  
ou 079 658 13 14

**CENTRE D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE**  
Le Troglo / Animation Jeunesse Culture / Fleur-de-Lys 12 / CP 63 / 2074 Marin  
[www.troglo.ch](http://www.troglo.ch) / [latena.troglo@ne.ch](mailto:latena.troglo@ne.ch) / 079 658 13 14

**PRIX CULTURE  
ET SPORTS**  
Région Neuchâtel Littoral

Vous souhaitez concrétiser  
un projet culturel ou sportif ?

Pour participer, un formulaire d'inscription est à disposition sur le site internet de chaque commune membre de la Région Neuchâtel Littoral\*

Début: 1<sup>er</sup> mars  
Prix: CHF 25'000.- divisible entre plusieurs lauréats

**RÉGION  
NEUCHÂTEL  
LITTORAL**

\*La Grande-Béroche, Cortaillod, Boudry, Milvignes, Neuchâtel, Laténa, Cormaux, Ossièze, Le Landeron

Contacts et renseignements Prix-Culture et Sports Région Neuchâtel Littoral  
c/o objectif-ne - cp1244 - 2301 La Chaux-de-Fonds - E: [prix.rnl-sc@ne.ch](mailto:prix.rnl-sc@ne.ch)

## AVIS OFFICIELS des communes

### LATÉNA



#### EXPOSITION DE PEINTRES: PROLONGATION ET FINISSAGE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les localités d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise ont franchi une étape majeure en fusionnant pour former la commune de Laténa. Ces villages, riches d'une histoire vibrante, ont vu passer des figures tant illustres que méconnues, immortalisées par des artistes aux sensibilités diverses et dont certains portraits ont été conservés dans les archives communales.

L'exposition «**Regards croisés: portraits de nos villages**», présentée à la bibliothèque-médiathèque, vous invite à découvrir une sélection d'œuvres issues de la collection communale et à explorer l'histoire du portrait à travers le temps.

Prolongée jusqu'au jeudi 13 mars, cette exposition se clôturera en beauté avec un **finissage le jeudi 13 mars à 17h00**. Ce moment convivial sera également l'occasion de dévoiler le nouveau logo de la bibliothèque-médiathèque, actualisé suite à la fusion. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour célébrer ensemble cet événement.

*Regards croisés:*  
**PORTRAITS DE NOS VILLAGES**

BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE DE LATÉNA  
Rue des Tertres 5a, 2074 Marin-Epagnier

Exposition  
du 10 janvier au 7 mars 2025

Vernissage le 9 janvier 2025 - 18h  
en présence de la conseillère communale Valérie Dubosson

*Vous aussi, accrochez votre portrait et devenez ainsi une pièce essentielle d'une œuvre collaborative qui met en lumière les visages de notre commune.*

**LATÉNA**

### CRESSIER



#### CHANGEMENT DES HEURES D'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous informons la population cressiacoise que l'éclairage public sera désormais éteint sur l'ensemble du territoire communal **toutes les nuits entre 00h30 et 5h00 dès le jeudi 20 février 2025**.

Cette modification d'horaire permettra notamment de garantir l'éclairage pour l'arrivée du dernier train le soir ainsi que le départ du premier train le matin.

Nous remercions la population pour sa compréhension.

Le Conseil communal

### CRESSIER



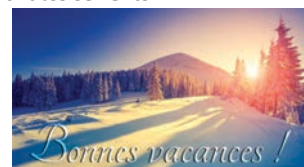
#### HORAIRES D'OUVERTURE

Durant les vacances du 1<sup>er</sup> mars, soit du 24 février au 28 février 2025 **les horaires de tous les services de l'administration communale** seront les suivants:

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
<b>Lundi</b>	FERMÉ	FERMÉ
<b>Mardi</b>	FERMÉ	FERMÉ
<b>Mercredi</b>	8h00 à 11h45	FERMÉ
<b>Jedi</b>	8h00 à 11h45	FERMÉ
<b>Vendredi</b>	8h00 à 13h30	

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 3 mars 2025**



### CRESSIER



#### AVIS DE TRAVAUX RUE MOLONDIN CRESSIER.

##### TRAVAUX CAD:

- La rue Molondin est fermée à la circulation depuis le 10 février 2025 comme ci-dessous.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera mise en place.

Le bureau DCtec Sàrl, Groupe E Celsius SA et la commune de Cressier communiquent chaque semaine dans le Bulcom pour la planification estimative des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Groupe E Celsius SA



### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 21.02.25 au 24.03.25

Publication FAO n° 8

**Dossier SATAC n° 119579**

Parcelle(s) et coordonnées: 5692 - Cressier; 5694 - Cressier; 1211253/2569632

Situation: Route de Troub 2

Description de l'ouvrage: Mise en conformité de canalisations d'eaux claires et modification partielle de la nature du sol

Requérant(s): Jacques Tatasiore, Domaine de la Rochette SA, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans: Laurent Maye, Etienne Maye SA, Areuse 5, 2016 Cortaillod

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre du plan de site

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## LA NEUVEVILLE - Au programme!



**CINÉ2520**  
WWW.CINE2520.CH

**MON INSÉPARABLE**  
DRAME DE ANNE-SOPHIE BAILLY  
AVEC LAURE CALAMY, CHARLES PECCIA-GALLETTO



Mona vit avec son fils trentenaire, Joël, qui est « en retard ». Il travaille dans un établissement spécialisé, un ESAT, et aime passionnément sa collègue Océane, elle aussi en situation de handicap. Alors que Mona ignore tout de cette relation, elle apprend qu'Océane est enceinte. La relation fusionnelle entre mère et fils vacille.

DI 23 FÉVRIER À 17H  
MA 25 ET VE 28 FÉVRIER À 20H30  
16 ANS - 1H35 - FR - 2024



**THE BRUTALIST**  
DRAME DE BRADY CORBET  
AVEC ADRIEN BRODY, FELICITY JONES, GUY PEARCE



« The Brutalist » raconte l'histoire de l'architecte juif hongrois László Toth qui, après la Seconde Guerre mondiale, risque tout aux États-Unis pour repartir à zéro. A travers la douleur et la perte, il trouve dans le brutalisme l'expression artistique de son âme déchirée, poussé par le désir de marquer le monde de son empreinte - même si son œuvre devient sa plus grande malédiction.

VE 21 FÉVRIER À 20H30 EN VOST  
SA 1<sup>ER</sup> ET DI 2 MARS À 20H30 EN VF  
16 ANS - 3H35 - US - 2024



**UN PARFAIT INCONNU**  
BIOPIE DE JAMES MANGOLD  
AVEC EDWARD NORTON, MONICA BARBARO, TIMOTHÉE CHALAMET



New York, début des années 60. Au cœur de l'effervescente scène musicale et culturelle de l'époque, un énigmatique jeune homme de 19 ans arrive dans le West Village depuis son Minnesota natal, avec sa guitare et un talent hors normes qui changeront à jamais le cours de la musique américaine. Alors qu'il noue d'intimes relations durant son ascension vers la gloire, il finit par se sentir étouffé par le mouvement folk et, refusant d'être mis dans une case, fait un choix controversé qui aura des répercussions à l'échelle mondiale...

SA 22, DI 23 ET ME 26  
FÉVRIER À 20H30 EN VF  
DI 2 MARS À 17H  
EN VOST  
12 ANS - 2H20 - US  
2024

**PADDINGTON AU PÉROU**  
AVENTURE DE DOUGAL WILSON  
AVEC HUGH BONNEVILLE, OLIVIA COLMAN, ANTONIO BANDERAS



Accompagné de la famille Brown, Paddington part en voyage au Pérou pour rendre visite à Lucy, sa tante bien-aimée, qui réside dans une maison de retraite pour ours. Mais Tante Lucy a mystérieusement disparu. Pour Paddington et la famille Brown, c'est le début d'une expédition rocambolesque qui les mènera de la jungle amazonienne jusqu'aux sommets des montagnes péruviennes.

SA 22 ET DI 23 FÉVRIER À 14H  
0 (6) ANS - 1H46 - US - 2024

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR  
WWW.CINE2520.CH.

## Soldes jusqu'à 50% sur la collection d'hiver



**AU TIGRE ROYAL**  
Rue de l'Hôpital 6 • 2000 Neuchâtel  
Tél. 032 725 18 50 • www.tigreroyal.ch

# SolarTech

ENGINEERING SA

Rejoignez le système solaire

## 0848 003 848

www.solartech-engineering.ch

## NOTRE AVENIR

## VOTRE VOIX

ÉLECTIONS CANTONALES NEUCHÂTELOISES - 23 MARS 2025



NOTRE PROGRAMME  
ET NOS CANDIDAT·E·S



Illustration: Sophie Gagnabin



## HAUTERIVE

# Assemblée générale des sociétés locales altaripiennes

**Les sociétés locales altaripiennes, regroupées au sein de l'Union des sociétés locales d'Hauterive (USLH) se sont réunies mercredi soir 12 février au centre sportif. Cette assemblée générale a permis de revenir sur le succès des manifestations 2024 tout en abordant les enjeux à venir.**

Accueillant une dizaine de membres représentant tout autant d'associations locales, Alain Perrenoud, Président de l'USLH, a dressé le bilan, marqué par quelques dates clés, de l'année 2024. A la suite de l'acceptation unanime du précédent procès-verbal, le Président a également abordé les prochaines manifestations altaripiennes, dans la continuité de l'engagement de l'association envers la communauté locale.

### 2024, une année riche en réalisations

Comment ne pas aborder l'une des plus belles réalisations de l'année 2024, la Fête d'Automne. Grand succès de l'année dernière, la célébration qui s'est tenue du vendredi 30 août au samedi 31 sur la place du village, a été un événement intergénérationnel réussi. Les animations musicales de DJ JPP et DJ Cathy, des Armourins et de l'Association Musicale Neuchâtel-Saint-Blaise sans oublier le groupe BBM74 ont comblé les goûts parfois très éclectiques de l'assemblée. Au même titre le bar à TAPAS, le cortège des écoliers, la tombola ou encore la pêche aux canards ont divertis petits et grands. Les plus créatifs participant à l'atelier «grimage» offert par la société d'Emulation. Le lecteur s'en doute certainement, une telle organisation nécessite la participation de plusieurs dizaines de bénévoles sous la responsabilité de l'USLH ainsi que de l'appui communal notamment des compétences de son service technique. Alain Perrenoud a souligné que la manifestation de cet automne avait répondu à de nouvelles exigences écologiques, notamment par l'utilisation de vaisselles réutilisables.

Un succès de participation comparable à l'édition de 2018, avec un public toujours aussi fidèle mais peu susceptible de s'élargir. Ce dernier élément reste un point de réflexion à l'avenir. Le président a également mentionné les succès des autres fêtes locales, telles que celle d'Halloween ou encore la fête du 1<sup>er</sup> août. Sous l'impulsion de l'USLH, la fin d'année a vu la 16<sup>ème</sup> fenêtre du calendrier de l'Avent remporter le prix offert par la Société d'Emulation d'Hauterive. Une tradition d'animations et d'échanges de fin d'année qui ne demande qu'à perdurer au sein de la commune.

### Nouveaux interlocuteurs communaux

La nouvelle entité communale, Laténa, représente également un nouveau défi organisationnel. Valérie Dubosson, conseillère communale de Laténa est depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier l'interlocutrice du conseil communal lors d'organisations de manifestations locales. Delphine Novelli, ancienne administratrice d'Hauterive assure la responsabilité du service de la cohésion sociale, de la culture et des sports.

### Élection d'un nouveau comité et cotisations

Les comptes 2024, approuvés par l'assemblée, le temps était venu de passer à l'élection du comité pour les deux prochaines années. Alain Perrenoud poursuivra sa mission de Président de l'USLH secondé par Martial Eymann en tant que vice-président. Vincent Jacot est confirmé dans ses fonctions actuelles, à savoir celle de trésorier. La composition des vérificateurs de comptes a également été renouvelée. Sébastien Alifonso et Sabine Quiquerez auront la charge de la vérification des comptes 2025 à 2026. Lorena Vilena Egas Sagne assurera quant à elle la suppléance.

Le montant de la cotisation annuelle, fixé à CHF 50.-, reste inchangé.

### Divers

Les dates de la fête d'Automne ont été choisies puis validées en fin de rencontre (28-29 août 2026). Cet agenda, validé suffisamment tôt, permettra la venue de groupes musicaux très sollicités. Tout en continuant à s'impliquer durablement dans la vie locale, l'USLH réitère ses remerciements à la commune pour son solide soutien aux manifestations passées et futures.

De nombreux événements seront par ailleurs attendus cette année. Pour n'en citer que quelques-uns, citons la fête du 1<sup>er</sup> août, l'espoir d'une belle participation à «Suisse Bouge» (événement favorisant la pratique d'activités physiques au sein de la commune) ainsi que la sortie du Home Beaulieu, toujours très attendue par ses résidents.

MHD

## Sudoku

	8				4	6		
		4			6			3
3		6	9	1		2	4	
2	6					1		
		1				3		
		5					9	6
	4	8		6	3	9		2
6			5			8		
		3	4				6	

Solution en page 13

*A votre service !*

**Tecaro** Sanitaire  
Chauffage

0848 000 105 www.tecaro.ch

*P. Pagani* Peinture - Papiers peints  
Rénovation de façades

Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise  
patricepagani@hotmail.com Natel 079 448 59 72



## SAINT-BLAISE

### Collège de la Rive-de-l'herbe

# Nouveau départ pour une Maison de santé



En septembre passé, on s'était inquiété, au Conseil général de Saint-Blaise, du sort du Collège de la Rive-de-l'herbe demeuré sans affectation particulière en raison des difficultés auxquelles le Conseil communal s'était heurté pour transformer le bâtiment en centre médical. Le porte-parole de l'autorité exécutive avait déclaré que l'intérêt d'entreprises et d'institutions s'était étiolé et qu'il appartiendrait au Conseil communal de Laténa de définir l'usage futur du bâtiment.

Pas moins de deux mois après l'avènement de la Commune de Laténa, son Conseil communal a lancé, le 17 février passé, un Appel d'offres en procédure ouverte et sur invitation pour la location de surfaces permettant la création d'une Maison de santé sur le site du collège de Vigner.

L'appel d'offres mentionne que le bâtiment nécessite des transformations lourdes mais que le financement est assuré et que le permis de transformation est obtenu.

La Commune de Laténa privilégie un-e locataire qui louerait l'ensemble du site, mais elle admet de signer des baux séparés par étages ou demi-étages pour autant qu'il y ait une complémentarité entre médecins généralistes, spécialistes, infirmier-ère-s en liens avec la santé pour la population de la commune et des environs. L'aménagement d'une pharmacie ou d'un cabinet dentaire n'est pas souhaité car il ne répond pas à l'affectation d'utilité publique de la zone.

Le canton soutient, par son Service de la santé publique et le délégué à la domiciliation, l'installation de médecins généralistes et de pédiatres par différentes aides.

Une visite du site est prévue au début de mois de mars 2025. Les dossiers de candidature doivent être adressés jusqu'au 31 mars prochain au Service des bâtiments de la Commune de Laténa, à Marin. Les locataires devraient occuper le bâtiment dès le 30 septembre 2026.

Laurent Amez-Droz, le conseiller communal de Laténa en charge des bâtiments, mesure l'importance de la transformation du collège de la Rive-de-l'herbe en Maison de santé pour répondre à l'attente de la population. Il ajoute: «*Les contacts actuels sont prometteurs.*»

CZ

## PS Laténa

PS  
ERIC FLURY



Eric, 56 ans et je suis membre du Conseil Général de Laténa. Je m'engage à lutter contre l'appauvrissement généralisé de la population, à défendre notre vivre-ensemble, notre débat démocratique et nos valeurs solidaires et respectueuses des gens et de leur environnement.

PS  
DANILO ALIOTTA



Danilo, 24 ans et je suis étudiant à l'EPFL en science et génie des matériaux. Un sujet qui me tient à cœur est la transition écologique et sociale. Nous souhaitons promouvoir la gratuité des transports publics pour les jeunes et les revenus modestes ainsi que le développement de zones favorables à la biodiversité.

Célia, 28 ans et je suis juriste au syndicat Unia, où je défends les droits des travailleurs. Actuellement députée au Grand Conseil et convaincue que chaque individu doit avoir les mêmes chances, je souhaite continuer de lutter pour une société plus juste et équitable dans notre beau canton.

PS  
CÉLIA JEANNERET



Sophie, 23 ans et je suis étudiante. Actuellement vice-présidente du Conseil Général de Laténa, je souhaite continuer à m'engager pour notre commune au niveau cantonal, notamment en améliorant les conditions scolaires et d'études à tous les niveaux et tout au long de la vie.

PS  
SOPHIE WANG



## CORNAUX

## Assemblée générale de la société de musique de l'Union: retour sur une année 2024 riche en événements



**L'assemblée générale de la société de musique de l'Union s'est tenue à Cornaux le 13 février 2025. Présidée par Roland Jacot, le comité, le directeur et les membres sont revenus sur les temps forts de l'année écoulée.**

### Rapport du président

Dans son rapport, le président Roland Jacot, a relevé les principaux faits marquants de l'année 2024 encore une fois bien remplie. Fin avril, l'Union organisait son concert annuel sur le thème du Seigneur des Anneaux qui fut un succès sans précédent, accompagnée pour l'occasion par la Fanfare de La Chaux-du-Milieu et de l'Ouvrière de Chézard-Saint-Martin. La soirée a fait salle comble et restera gravée dans les mémoires. Il a évoqué également la fête du Soleil qui s'est tenue fin août et la toute nouvelle soirée « reconnaissances festives » organisée par les autorités de Cornaux, à laquelle l'Union a participé et qui est une excellente manière de se faire connaître, sans oublier le concert de l'Avent en compagnie du Chœur d'hommes et la traditionnelle aubade musicale de Noël.

Roland Jacot a terminé la lecture de son rapport en évoquant les projets pour l'année 2025 et notamment le concert du mois d'avril sur le thème de la Suisse ainsi que le concert de novembre qui reprendra les airs bien connus des films de James Bond.

Enfin, le président a terminé son rapport en remerciant la population pour son accueil et son implication lors du support Migros Culture, la commune pour son soutien financier, le comité pour son engagement, le chef Jeremy Rossier pour son travail ainsi que tous les membres de la société pour leur engagement durant l'année écoulée.

### Rapport du directeur

Jeremy Rossier, directeur, a fait lecture de son rapport, commençant tout d'abord par évoquer les concerts autour de la musique du Seigneur des Anneaux. Il a relevé qu'au-delà de la qualité musicale « ces projets renforcent les liens d'amitié entre nos trois ensembles, créant ainsi un précieux réseau d'entraide et les concerts James Bond de l'automne prochain seront une nouvelle fois l'occasion de consolider ces précieuses collaborations, tout en ne perdant pas l'identité propre de l'Union de Cornaux. Il a terminé son rapport en remerciant le comité et les musiciens.

### Rapport de la responsable de formation

Océane Jacot, responsable de formation, a présenté son rapport évoquant l'intégration de deux élèves durant la soirée du mois d'avril pour quelques morceaux ce qui est prometteur pour la suite. L'expérience sera renouvelée cette année. Un départ est malheureusement à signaler.

### Rapport du caissier

Roland Jacot a présenté les comptes 2024, bouclés sur un bénéfice de CHF 519.81 en comptant une mise en réserve de CHF 500.-. Ce bénéfice est notamment dû au support Migros Culture et la fête du Soleil. Malheureusement, le loto n'a pas eu le succès escompté.

### Nomination

Le comité pour 2025, va subir quelques modifications. En effet, Roland Jacot a souhaité quitter son poste de président, après 14 années passées à cette fonction. De plus, Stéphanie Droz a donné sa démission. Par ailleurs, Aurore Donati rejoint le comité et Océane Jacot reprendra le poste de président. Le comité sera donc composé comme suit pour l'année 2025.

Présidente: Océane Jacot  
 Membres: Aurore Donati  
 Jessica Schmid  
 Sandra Sterchi  
 Hubert Jacot  
 Roland Jacot

### Jubilaires

L'assemblée générale fut aussi l'occasion de rendre hommage aux jubilaires, fidèles à la musique et à l'Union.

Cette année, l'Union a célébré quatre jubilaires cantonaux: Nicolas Gorgerat pour 25 ans, Roland Jacot pour 25 ans, Christian Nydegger pour 35 ans et enfin André Nydegger pour 50 ans. Au niveau de la société, deux jubilaires ont été célébrés: Océane Jacot pour ses 5 ans (6 ans actuellement, mais elle n'avait pas été fêtée l'année dernière) et André Nydegger pour ses 50 ans.

### Budget

Il est présenté à l'assemblée un budget 2025 avec un bénéfice de CHF 10.-. Budget accepté à l'unanimité par l'Assemblée.

### Activités 2025

L'agenda de la société pour l'année 2025 est déjà bien rempli. Voici les principales dates à retenir pour le public:

26 avril: Concert annuel, Espace Ta'tou  
 5 juin: Sérénade des jubilaires, Espace Ta'tou  
 30-31 août: Fête du Soleil, à Cornaux  
 26 octobre: Loto à l'Espace Ta'tou  
 22 novembre: Concert James Bond 1, Espace Ta'tou  
 30 novembre: Concert de l'Avent, au temple de Cornaux  
 12 décembre: Concert James Bond 2, La Chaux-du-Milieu  
 14 décembre: Concert James Bond 3, Chézard  
 25 décembre: Aubade dans les rues de Cornaux

A noter que la fanfare de l'Union étudie la possibilité de participer à la fête des vendanges de Neuchâtel et que le président a d'ores et déjà évoqué la fête fédérale du mois de mai 2026, qui se tiendra à Bienne.

### Divers

Lina Veliz, conseillère communale a félicité les musiciens pour leur magnifique concert du Seigneur des Anneaux et remercié l'Union pour son travail et la collaboration avec la Commune.

L'assemblée s'est terminée dans la bonne humeur autour d'un apéritif convivial, permettant à chacun d'évoquer souvenirs et projets.

## LE LANDERON

### «Entre 2 Briques» un club pour tous et une expo LEGO dans le cadre du 700<sup>e</sup>



## Entre 2 Briques



Il y a un peu plus d'une année que Guillaume Baier lance l'idée de trouver quelque chose pouvant réunir toutes les générations. Et, quoi de mieux que cela tourne autour de la fameuse petite brique. Un club est donc créé sous le nom de «Entre 2 briques» avec un premier défi et fil rouge pour créer de l'intérêt auprès d'un large public.

Reconstituer le Vieux Bourg en LEGO est une idée qui s'est vite imposée au vu de la célébration du 700<sup>e</sup> du Landeron. Une tâche colossale à réaliser, mais toute la famille Divernois, passionnée de la petite brique, s'est mobilisée pour cette réalisation encouragée par tout le comité.

Pour la suite, le club «Entre 2 Briques» envisage de proposer des ateliers où chacun, quel que soit son âge, peut trouver du plaisir à réaliser quelques pièces du Bourg et des ateliers pour s'amuser avec la petite brique.

Pour proposer des ateliers, il faut des LEGO! Le club essaie d'en récolter par le biais des réseaux sociaux et auprès de particuliers. Il peut également compter sur un container mis à disposition par le personnel de la déchetterie, un plus qui a permis de récolter quelques cent kilos en une année, pièces qui ont dû être bien entendu triées (faux LEGO) et lavées.

#### Réalisation du projet

Pour les premiers bâtiments du Bourg, les pièces nécessaires ont essentiellement été achetées car il faut une immense quantité de pièces spécifiques. Une vente de soutien va bientôt débuter afin de continuer l'aventure. Il faut être conscient que ce projet n'est pas un mince travail, il faut en premier lieu modéliser les bâtiments avec l'aide d'un programme informatique conçu par LEGO, trouver et acheter les pièces nécessaires puis passer au montage. En dernier lieu, mettre de l'animation pour rendre vivante la maquette. Tout cela demande du temps.

La réalisation d'autres éléments du Bourg se poursuivra avec des ateliers ouverts à tous, dans le courant de l'année.

#### Présentations des premiers bâtiments du Bourg

Grâce au soutien du comité du 700<sup>e</sup>, on pourra admirer la maquette comprenant les bâtiments du restaurant du Nemours et de la Tour de l'Horloge, réalisations qui seront présentées dans le cadre de **l'Expo LEGO les 8 et 9 mars 2025 à l'Aula du Centre des 2 Thielles** sous le thème «Défi Bourg du Landeron en LEGO».

Cette exposition est également l'occasion de venir admirer les constructions personnelles d'une dizaine d'exposants. De plus, les enfants petits et grands pourront apporter une figurine ou en acheter une, la placer dans un décor spécifique de mise en scène avant de repartir avec leur figurine et une photo souvenir.

#### Renseignements

Ouverture de l'expo LEGO le samedi 8 mars de 10h à 18h et le dimanche 9 mars de 10h à 17h. Petite restauration et boissons, cantine tenue par le FCLL.

Adresse mail: [info@entre2briques.ch](mailto:info@entre2briques.ch)

CP

CAFE THEATRE  
**LA TOUR DE RIVE**  
LA NEUVEVILLE

Café-Théâtre de la Tour de Rive  
Savary - Kobel  
Samedi 22 février 2025 à 20h30

#### Samedi 22 février 2025 à 20h30 – Savary-Kobel

UNE CELLULE GRISE POUR DEUX - comédie

Michel est un cambrioleur chevronné qui a l'habitude de travailler seul. Mais malheureusement pour lui il va s'associer le temps d'un casse avec Serge, un véritable looser. Après un cambriolage manqué, nos deux gangsters vont se retrouver enfermés dans une même cellule...

N'oubliez pas de réserver vos places à l'avance via notre site internet [www.latourderive.ch](http://www.latourderive.ch)

L'équipe de la Tour de Rive

Élégance et  
Créativité chez  
**Concept  
Création**

Salon de  
coiffure

Prenez rendez au **032 753 43 39** Rue Auguste-Bachelin 1a, 2074 Marin

L'ALLIANCE NEUCHÂTELOISE | PLR Les Libéraux-Radicaux | UDC | Le Centre

LAURENT FAVRE | MANON FREITAG | CRYSTEL GRAF | THIERRY BRECHBÜHLER | QUENTIN DI MEO



## Eglise réformée évangélique

### Le coin des jeunes

#### Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

### ENTRE-DEUX-LACS

**Parcours Alphalive** – de mars à juin au centre paroissial réformé de Cressier – **Soirée découverte le mercredi 12 mars** à 19h, avec un repas (sur inscription au secrétariat ou auprès du pasteur Frédo).

**Ne manquez pas d'oser venir à la première soirée de ce parcours** qui invite à découvrir, ou redécouvrir Dieu. Partager ensemble un repas et des questionnements sur le sens de la vie à la lumière de la foi chrétienne et de la bible. Chaleureuse invitation à chacun!

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site

www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

### Cultes Entre-deux-Lacs

#### Dimanche 23 février

**10h Culte-spectacle avec Gilles Galiano «Concert de textes entre amis - Variations humoristiques autour de la Bible et de l'existence!»**  
Culte unique pour toute la paroisse au centre paroissial de Cressier (ch. des Narches 3), suivi d'un apéritif.

#### Samedi 8 mars

**17h Journée Mondiale de Prière (JMP)** – rencontre à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs au Landeron – cette année avec une liturgie préparée par les femmes des îles Cook «Merci, tu m'as créé-e merveille!».

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

### SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

#### St-Blaise

**Chaque lundi: Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

**Mardi midi: Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires)** – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! Accueil dès la 7<sup>e</sup> Harmos.

**Gratuit et ouvert à tous** – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique. Infos et inscriptions: Ruth Letare (contact ci-après).

### CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

#### Cressier

**Chaque mercredi: dès 9h00 Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

### LIGNIÈRES-LE LANDERON

#### Lignièrès

**Dimanche 23 février:** 9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial de Cressier.

### L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

### CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

#### Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

#### Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

#### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

#### Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

#### Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

## Eglise catholique romaine

### Paroisse de Saint-Blaise

#### Vendredi 21 février

9h00 Messe à Saint-Blaise

#### Samedi 22 février

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### Dimanche 23 février

9h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

#### Mardi 25 février

9h00 Messe à Saint-Blaise

#### Mercredi 26 février

16h00 Visites aux malades à domicile

#### Jeudi 27 février

18h00 Préparation aux baptêmes

#### Vendredi 28 février

9h00 Messe à Saint-Blaise

15h30 Sacrement aux malades à domicile, Hauterive

#### Samedi 1<sup>er</sup> mars

9h00 Messe à Hauterive. Fête de l'indépendance neuchâteloise

18h30 Messe à Saint-Blaise. Prière pour le Canton

#### Dimanche 2 mars

9h00 Messe à Hauterive

10h30 Messe à Saint-Blaise

11h30 Célébration Baptême

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale ( <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ... )

### Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 8h30-12h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

### Paroisse de Cressier-Cornaux

#### Dimanche 23 février

10h00 Messe

#### Lundi 24 février

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

#### Mardi 25 février

11h00 Messe au Foyer

Visites des malades par abbé Gérard

#### Mercredi 26 février

10h00 Messe au home St-Joseph

**Jeudi 27 février**

11h00 Messe au Foyer

**Vendredi 28 février**

10h30 Partage biblique et écoute à l'église de Cressier  
15h00 Confessions à l'église de Cressier

**Contact:** abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

**Paroisse du Landeron-Lignières**

**Mardi 25 février**

Visites des malades par abbé Gérard

**Mercredi 26 février**

15h00 Messe au home Bellevue

**Jeudi 27 février**

9h30 Réunion avec le pasteur en vue de la célébration œcuménique du 700<sup>e</sup>

**Dimanche 2 mars**

10h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs animée par l'ensemble vocal des paroisses

**Contact:** abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

**Autres communautés religieuses**

**Eglise Evangélique Marin**

**Dimanche à 9h30:** culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

**Mercredi à 20h:** réunion de prières

**Jeudi de 12h-13h30:** Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

**Vendredi à 20h:** Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch

1	8	7	2	3	4	6	5	9
9	2	4	8	5	6	7	1	3
3	5	6	9	1	7	2	4	8
2	6	9	3	4	5	1	8	7
4	7	1	6	9	8	3	2	5
8	3	5	7	2	1	4	9	6
5	4	8	1	6	3	9	7	2
6	1	2	5	7	9	8	3	4
7	9	3	4	8	2	5	6	1

**À L'AFFICHE**

**MON INSÉPARABLE**  
DI 23 FÉVRIER À 17H  
MA 25 ET VE 28 FÉVRIER À 20H30

**THE BRUTALIST**  
VE 21 FÉVRIER À 20H30 EN VOST  
SA 1<sup>ER</sup> ET DI 2 MARS À 20H30 EN VF

**UN PARFAIT INCONNU**  
SA 22, DI 23 ET ME 26 FÉVRIER À 20H30 EN VF  
DI 2 MARS À 17H EN VOST

**PADDINGTON AU PÉROU**  
SA 22 ET DI 23 FÉVRIER À 14H

**PROCHAINEMENT**

SAUVE QUI PEUT  
5 SEPTEMBRE  
L'ATTACHEMENT  
LES COULEURS DE L'AUTISME

[WWW.CINE2520.CH](http://WWW.CINE2520.CH)

**Pompes funèbres**  
**Grau**

24h/24 032 751 28 50  
BREVET FÉDÉRAL - MEMBRE ASSF

Depuis 1959  
une famille au service des familles  
Prévoyance funéraire

  
**Entreprise de Nettoyage**

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Service femme de ménage

Chemin des Nageux 15 · 2087 Cornaux  
Téléphone: +41 32 535 52 75 · Mobile: +41 78 667 95 27  
info@qualitynet.ch · www.qualitynet.ch




**Mazout**  
**Essence**  
**Diesel**

Pour tout renseignement ou commande  
032 843 84 00

**margot mazout**

**eligreen**

Votre expert en énergies renouvelables.



Une nouvelle identité au service de l'énergie littorale.

eligreen.ch

**SANS PARTI PRIS**



Pour un travail qui permette à tous de vivre bien

**Le 23 mars, votez pour GRÉGOIRE CARIO**

au Conseil d'Etat 

## ENTRE-DEUX-LACS

## Le parcours alpha, c'est une expérience à vivre

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, les églises réformée, catholique et évangélique de notre région organisent un parcours alpha. Douze rencontres auront lieu au Centre paroissial de Cressier dès le mercredi 12 mars avec une soirée découverte pour vous permettre de participer sans encore (?) vous y inscrire, plus un week-end. Au programme de chaque soirée: un souper convivial, une présentation sur un thème de la vie avec un éclairage chrétien, puis un temps de partage à bâtons rompus avec un dessert et une tasse de thé en prime. Vous allez faire de la thé-au-logis!

Ce qui m'a le plus touché l'année dernière, c'est d'observer la métamorphose des participants. Au début, chacun·e se présente timidement, plusieurs ayant même hésité à renoncer à la dernière minute par sentiment de gêne. Progressivement, la confiance vient, suivi d'une sorte de bienveillance mêlée d'un réel intérêt pour les autres participants. Cette attitude est plus qu'un sentiment, car il contient une part d'engagement concret en faveur de l'autre: je t'écoute, je garantis la confidentialité, je respecte ce que tu dis et je m'y intéresse. Lors de ces partages, l'objectif n'est pas d'avoir raison ni de se mettre d'accord, mais de nous écouter réciproquement, de nous accompagner et d'interagir pour découvrir la richesse de l'autre... et s'en inspirer pour notre vie. Ce type de relation a reçu un terme technique en théologie chrétienne: l'amour.

Nous avons tout simplement appris à nous aimer les uns les autres. Un Dieu relationnel, comme Jésus nous en donne le bon exemple, nous a conduit à oser des relations vraies les uns avec les autres. Nous avons apprécié ces temps de conversations bien après la fin des rencontres, de nous retrouver avant un culte pour un petit déjeuner sympa ou à

nous soutenir les uns les autres par des services rendus ou des messages de soutien. Quel contraste avec les réalités familiales ou professionnelles parfois si dures qui rendent les gens anxieux.

C'est encore la découverte que nous avons tous en nous un vide qui a la forme de Dieu. J'ai lu une définition du vide qui m'a bien amusée: «Le vide, c'est un peu comme un trou dans rien avec du creux autour». Au lieu de demander à une idéologie, aux autres ou à nos loisirs de combler ce vide, le plus raisonnable semble être de demander à Dieu de l'habiter par sa présence, car lui seul peut nous combler au-delà de ce que nous pouvons penser ou imaginer.

Mais bon, il faut l'avoir expérimenté pour le croire...

Info et inscriptions: [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch) ou au 079 733 74 78

Pasteur Frédo Siegenthaler

## PARCOURS ALPHA 2025

**Stimulant et rafraîchissant !**

**Dates**  
Mercredi

12, 19, 26 mars  
2, 9, 30 avril  
7, 14, 21, 28 mai  
4, 11 juin  
Week-end 10 et 11 mai

**Prix**  
Parcours gratuit

- soirée découverte : repas offert
- participation financière libre pour le souper

**Lieu**  
Centre paroissial  
Chemin des Narches 3  
Cressier

**RENCONTRES**  
Déroulement

- 19h Accueil
- 19h10 Repas
- 20h Enseignement
- 20h30 Pause café-thé
- 21h45 Fin de la soirée

Secrétariat : [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)  
032 753 03 10

**Soirée découverte**  
Mercredi 12 mars à 19h

"Venez, goûtez, voyez ...  
et retenez ce qui vous convient !"

*C'est une occasion géniale  
d'explorer ensemble  
les questions de notre vie  
à la lumière de la foi chrétienne.  
Une expérience à la rencontre  
de soi-même et des autres.*





organisé par



PAROISSE RÉFORMÉE  
ENTRE-DEUX-LACS



Les Paroisses réformées  
de La Neuveville et du Plateau



unité pastorale catholique bienne - La neuveville

## New Kia EV9

4x4. 7 places. 800 volts.





Movement that inspires



**Storrer Automobiles Sàrl**  
La qualité avant tout !

## LE LANDERON

# Le bâtiment du parascolaire à bout touchant



**Judi de la semaine dernière, une centaine d'invités se retrouvaient dans les locaux du nouveau bâtiment parascolaire. Quel plaisir pour tous d'admirer, dès l'entrée, le plafond latté de bois clair avec quelques tubes lumineux et lampes donnant ainsi une impression renforcée de luminosité.**

On passe ensuite à la visite de tous les espaces qui accueilleront les différentes structure (espaces de jeux, de repos, de repas, etc.). Le local technique bien aménagé suscite un grand intérêt et de nombreuses questions relatives au fonctionnement des panneaux photovoltaïques, du chauffage et de l'électricité sont posées.

Il ne reste maintenant plus qu'à terminer les installations et placer le mobilier nécessaire à la vie des enfants et du personnel éducatif.

### Allocutions officielles

C'est au nom du conseil communal que **Roland Spring**, président, souligne le plaisir et le privilège pour lui de souhaiter la bienvenue aux

invités à cette cérémonie de fin de chantier dans un magnifique bâtiment destiné au parascolaire.

Il remercie ensuite toutes les entreprises et leurs collaborateurs-ices qui ont œuvré à la réalisation de cette structure. Si la construction du bâtiment a duré une quinzaine de mois, la préparation du dossier et l'acceptation du crédit a demandé plusieurs années (mise en place d'un groupe de travail composé de conseillers généraux, déterminer l'emplacement, les besoins de places, définir la construction et ses matériaux, la dimension du couvert et autres).

Le Landeron est très fier d'avoir pu fournir 1'200m<sup>3</sup> de bois provenant des forêts landeronnaises. Il remercie l'équipe forestière et son responsable Bernard Voiblet pour leur engagement. Ses remerciements vont également au bureau Pelati et à son directeur des travaux Gaël Beuret de même qu'à Julien Grosjean responsable des bâtiments communaux et répondant du maître d'ouvrage. Le délai imparti a été respecté, le crédit voté n'est pas dépassé, ce qui le réjouit particulièrement en tant que directeur des finances!

Fin février, les clés seront remises à l'association Part-Âges, qui pourra aménager les locaux à sa convenance. D'ores et déjà, il se réjouit de voir vivre ce bâtiment aux grés des rires des enfants.

Une journée portes-ouvertes sera organisée en mai en collaboration avec l'association Part-Âges.

En cette année du 700<sup>e</sup> anniversaire du Landeron, on peut être fiers d'avoir la possibilité de mettre ce magnifique bâtiment à disposition de la population.

C'est ensuite **Andrea Pelati, architecte** qui prend la parole pour donner les multiples réflexions engendrées par cette construction. Diverses pistes ont demandé réflexions (im-

plantations diverses, développement sur un ou deux niveaux, etc.) pour finalement arriver à un bâtiment qui offre un espace extérieur et une orientation optimale pour l'accueil de cent enfants sur une surface de quelques 1'000m<sup>2</sup>. De plus, après diverses réflexions au niveau des besoins des enfants, il a été décidé d'offrir un lieu qui ne ressemble pas à une école, mais qui soit un ensemble d'espaces lumineux à l'atmosphère chaleureuse.

De loin, la silhouette du bâtiment peut s'apparenter à des cabanes de pêcheurs, des serres de jardin ou à une interprétation ludique de maisonnettes contigües. Cependant, en arrivant côté sud, on découvre la grande toiture composée de plusieurs pans permettant de créer un préau couvert offrant un espace abrité des intempéries ou d'un soleil excessif. Il détaille ensuite l'intérieur et ses différents espaces.

Il donne encore quelques explications quant à l'extérieur du bâtiment voulu avec un caractère neutre, presque abstrait, les façades revêtues de lames en bois noir contrastant avec les tons chauds des habillages intérieurs et son confort acoustique. Tout a été pensé afin de diminuer l'impact environnemental de cette nouvelle construction. Il espère que tous auront beaucoup de plaisir de vie dans ce lieu tout en en prenant soin. Il remercie encore tous ceux qui ont œuvré à cette réalisation ainsi que ceux qui ont porté ce projet avec conviction (responsables de la structure d'accueil, le groupe de travail du conseil général, la commune du Landeron et ses représentants) avec qui il a pu travailler main dans la main.

La soirée se termine en toute convivialité autour du verre de l'amitiés et d'une belle agape.

CP

## LE LANDERON

# Repair Café, une bonne première édition

**Pour cette première édition 2025 du 9 février, les membres du LLAD (Le Landeron Après Demain), s'étaient mobilisés dans les locaux de la cure catholique pour préparer et accueillir toutes les personnes ayant besoin d'aide ou de conseils pour divers objets soumis à leur expérience.**

Ce ne sont pas moins de 29 demandes de réparation ou conseils qui ont été soumises à la sagacité des bénévoles présents qui se sont investis dans leurs tâches de réparateurs en électroménager, informatique/multimédia, outils, habits et vélo.

Le taux de réussite de cette journée a été jugé bon avec un taux de réussite de 66%, en prenant en compte objets réparés et conseils donnés. Comme de coutume, l'électroménager a représenté près de la moitié des objets soumis à réparation. À noter que, mise à part 2 conseils, 17 objets ont pu être réparés et 10 non réparés.

Bien entendu, l'accueil était chaleureux avec la possibilité de boire un café, de déguster des pâtisseries maison tout en profitant de passer un moment convivial.

En ce début d'année, plusieurs nouveaux bénévoles se sont mobilisés avec talent apportant ainsi une relève bienvenue assurant la pérennité du Repair Café.

Prochain Repair Café: **dimanche 25 mai** dans les locaux de la Cure catholique.

CP



Ecoute  
Respect  
Disponibilité

*Notre disponibilité pour  
rassurer et accompagner*

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00



- Etablissement de votre déclaration d'impôt
- Tenue de votre comptabilité
- Gestion administrative

**Sébastien Berlani**

Tél. 079 798 50 47

info@bkfid.ch - www.bkfid.ch



Experts  
en solutions  
énergétiques  
globales

groupe 

### LA CHALEUR EST À VOTRE PORTE

N'hésitez pas à nous contacter :  
T. 026 352 68 00 ou [info@celsius.ch](mailto:info@celsius.ch)

## CHAUFFAGE À DISTANCE ENTRE-DEUX-LACS

Ensemble pour l'énergie de demain

Écologie, confort optimal et gestion simplifiée: les avantages d'un raccordement au chauffage à distance sont nombreux.

[entre-deux-lacs.ch](http://entre-deux-lacs.ch)

## Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

23 mars 2025

### 19 candidats et candidates souhaitent gouverner la République



**Les électrices et électeurs neuchâtelois sont appelés à élire le Conseil d'Etat, l'avant-dernier dimanche de mars prochain, pour une période de quatre ans. Le nom donné au gouvernement de la République et canton de Neuchâtel est resté le même au cours des âges malgré les changements de régime: remarquable.**

Le peuple choisira, pour quatre ans, cinq conseillers/conseillères d'Etat selon le système majoritaire. Pour être élu, le ou la candidat-e doit obtenir au premier tour de scrutin la majorité absolue: soit plus de la moitié du nombre des bulletins valables et le plus grand nombre de suffrages. Pour autant qu'ils ou elles aient obtenu au moins 5 % des suffrages au premier tour de scrutin, les candidats et candidates qui n'ont pas obtenu pas la majorité absolue participeront à un second tour de scrutin fixé au dimanche 13 avril 2025. Le classement s'établira alors selon le nombre de suffrages obtenus (majorité relative).

Dix candidats et candidates à l'élection du 23 mars prochain se répartissent en deux blocs: l'*Alliance neuchâteloise* formée d'une candidate Crystel Graf et d'un candidat Laurent Favre, PLR, actuellement membres du gouvernement, ainsi que de Quentin Di Meo, PLR, de Thierry Brechbühler, UDC et de Manon Freitag, Le Centre.

La *Gauche unie* formée d'une candidate Florence Nater et d'un candidat Frédéric Mairy, PS, actuellement membres du gouvernement, ainsi que de Céline Vara, conseillère aux Etats, et de Christine Ammann Tschopp, les Vert-e-s neuchâtelois-et de Sarah Blum, POP.

Hormis ces deux blocs, quatre groupements sans liens entre eux ont

aussi présenté des candidats:

Le *Parti Vert'libéral* présente Jessica Muriset et Maxime Rognon. *Modernokratie* (Droit de vote populaire) est présent avec cinq candidats: Thomas Nroblevski, Fabien Esposito, Nolan Bongiovanni, Gaëtan Rickli et Yann Bongiovanni.

Le *Parti fédéraliste européen (PFE)* présente une liste avec Jean-Luc Pieren.

*Simplement Aider* présente Grégoire Cario.

Dans l'édition du *Temps*, du 27 janvier passé, son journaliste Alexandre Steiner tente un pronostic: «*Sauf énorme surprise, les cinq élus devraient sortir des listes de l'Alliance neuchâteloise (Le Centre, PLR, UDC) et de la Gauche unie (PS, POP, Les Vert-e-s).*»

Chrystel Graf, Laurent Favre, PLR, Florence Nater, Frédéric Mairy, PS, conseillers et conseillères d'Etat sortants devraient retrouver leur siège. Le bilan du Conseil d'Etat dans la législature 2021-2025, qui se termine, est positif.

Selon Le *Temps*, la bataille se jouera au second tour, pour le siège d'Alain Ribaux, PLR qui ne se représente pas, après avoir passé trois législatures au gouvernement, entre l'*Alliance neuchâteloise* (PLR, UDC, Centre) et la *Gauche unie* (PS, Vert-e-s, POP), la première voulant maintenir la majorité de droite du Conseil d'Etat, la seconde la lui reprendre.

Claude Zweiacker